

légine Des prototypes de casiers testés grandeur nature à Crozet

Article paru dans *Le Marin*
le 5 février 2010

Une campagne expérimentale, visant à tester des prototypes de casiers pour pêcher la légine, est actuellement menée à Crozet. Objectif : limiter les déprédations causées par les orques.

Lancé en 2008, le projet Orcasav (1) est entré dans sa phase d'expérimentation en conditions réelles. Ce projet, porté par le Syndicat des armements réunionnais de palangriers congélateurs (SARPC), vise à trouver une alternative à la palangre pour la pêche à la légine. En l'occurrence, il s'agit de casiers.

En effet, les lignes autolestées, imposées par les Taaf (2) dès 2001 aux six armements, remontent bien souvent vides. Les chalots mais surtout les orques sont responsables d'une déprédation grandissante. Les estimations sont de 40 % des captures dans les eaux de Crozet et de 5 % dans celles de Kerguelen.

DOUBLE LABELLISATION

Ce n'est pas la première pêche à la légine qui, confrontée au phénomène, lance ce type d'expérimentation. Pour l'heure, « les résultats des casiers sont très contrastés suivant les zones, souligne Jean-Pierre Kinoo, directeur général de Cap Bourbon et pilote du projet. Et pas très concluants lorsque des crabes, comme c'est le cas à Crozet, sont présents. Leur présence réduit les captures dans les nasses. »

Orcasav, qui a bénéficié d'une double labellisation par les pôles de compétitivité mer Bretagne et Qualitropic, espère bien ouvrir une nouvelle voie. L'entreprise



L'« Austral Leader II » porte, pour cette campagne, les espoirs des armements face à la déprédation grandissante des orques.

Le Drezen et l'Iframer ont mis au point et testé une dizaine de prototypes pliables, résistants aux fortes pressions, avec des matériaux biodégradables.

L'Austral Leader II, un navire australien (mi-palangrier, mi-casseyeur), a été affrété pour une campagne expérimentale de 30 jours à Crozet. Il a quitté La Réunion le jeudi 14 janvier avec une dizaine de chercheurs (CEBC-CNRS, Ifremer), des représentants des

armements et des industriels (Le Drezen) à son bord.

L'objectif de cette campagne est limpide. « Il s'agit de déterminer quels modèles sont les plus efficaces et viables économiquement », résume Yannick Lauri, président du SARPC. D'ores et déjà, la réussite s'impose. La déprédation risque de gagner du terrain. En effet, il y a transmission des techniques de nourrissage au sein des mam-

mifères marins et leur population se reconstitue depuis que la pêche illicite est maintenue à l'écart de ces ZEE françaises. En liaison avec les Taaf et les scientifiques, les armements réunionnais (3) cherchent la solution à

cette équation. Une gageure qui intègre la préservation de la ressource et du marché, la conservation des cétacés et celle des oiseaux marins.

Bruno GRAIGNIC

(1) Le coût atteint 1,994 million d'euros, financés pour moitié par des fonds publics.

(2) Terres australes et antarctiques françaises.

(3) Ils représentent un tiers des captures mondiales autorisées avec un Tac de 6 000 tonnes.